

Le P'TIT CAMBAIS



Bulletín Municipal de La Cambe

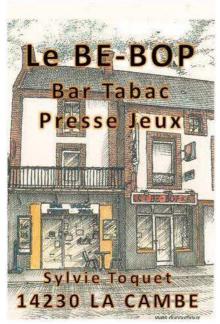
Décembre 2014





Madame LEGRAND Karine Le Bourg 14230 La Cambe 202 31 22 75 57













Sommaire 2014

	MIRE		Tal 4 4

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Tous les jours sauf vendredi 9h00-12h00 14h00-16h30 vendredi 9h00-12h00

Tél 02 31 22 71 86 fax 02 31 51 84 42

mail: mairie@lacambe.fr

Permanence de Monsieur le Maire

En semaine 9h00-12h00 sur rendez-vous Le samedi 11h00-12h00 sur rendez-vous

L'Agence postale communale
Horaires d'ouverture lundi, mardi, mercredi, jeudi
9h00-12h00 et 14h00-16h30
vendredi 9h00-12h00

POENCE POSTALE

Tél 02 31 10 06 45

<u>Prestations financières</u>:

Retraits d'espèces d'un CCP ou d'un compte Épargne (montant maximum de 350 € par période de 7 jours), Retraits et règlements par CB

Services postaux:

Vente de timbres, d'emballages Colissimo, d'enveloppes prêt-à-poster, Affranchissements de lettres, de lettres recommandées, de colis.

Contrat réexpédition du courrier, remise de lettres et de colis en instance

Il est demandé aux nouveaux arrivants de bien vouloir se présenter en mairie, afin d'effectuer toutes les démarches administratives. De même, il serait souhaitable que les personnes qui quittent la commune fassent également cette démarche.

Éditorial du Maire	4 et 5
Trombinoscope des élus	6 et 7
Les Vétérans sont là	8 à 15
Lucien nous a quitté	16
État-civil 2014	17
Mémento	18
Informations mairie	19 à 25
Bien vieillir à La Cambe	26
Site internet	27 et 28
Travaux 2014	29 et 30
Inauguration mairie	31
Théâtre à la ferme	32
Repas des aînés	33
Médiathèque intercommunale	34
Réforme des rythmes scolaires	35
École maternelle	36 à 38
École élémentaire	39 à 41
Les associations	42 à 46
Action Jeunes	47
Cimetière militaire allemand	48 et 49
Espace détente	50

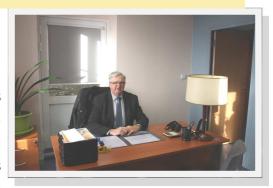


ÉDITORIAL DU MAIRE



Cambaises, Cambais, chers concitoyens

L'année 2014 qui vient de s'écouler a été marquée par les élections municipales en mars dernier puis les européennes en mai, juste avant les festivités du 70^e anniversaire du débarquement. Même si j'ai déjà eu l'occasion de le faire, je vous renouvelle encore mes remerciements pour la confiance que



vous m'avez accordée en élisant l'ensemble de la liste présentée pour ce nouveau mandat. Vous trouverez dans les pages suivantes la composition du conseil et les fonctions de chacun de ses membres.

Avant d'aller plus loin, je vous dois quelques explications claires concernant ma prise de responsabilité au sein d'Isigny-Grandcamp Intercom. Les élections à cette intercommunale qui ont fait suite aux municipales, ne se sont pas déroulées comme nous l'avions prévu et pour diverses raisons importantes, je pense sincèrement que la place de président de l'intercom aurait dû revenir à Jean-Pierre Onufryk. Cela n'a pas été le cas et personnellement, je le regrette beaucoup.

Tenant compte de ce résultat, et même si je n'avais pas prévu de prendre des responsabilités à l'intercom d'Isigny, en tant que maire de la troisième commune de la communauté, je ne pouvais laisser le bureau sans représentant de La Cambe. Je me suis donc présenté comme vice-président et j'ai été élu à la commission chargée des affaires scolaires et périscolaires. Roland Anquetil a été élu également au bureau. Nous sommes donc deux représentants de la commune au sein du bureau intercommunal.

J'ai bien conscience que les tâches qui m'attendent ne sont pas des plus faciles, mais je ferai en sorte de ne pas vous décevoir tant au niveau de la commune qu'à l'intercom. La mise en place de la réforme scolaire étant un point fort de la commission que je préside.

Je ne commenterai pas ici le résultat des élections européennes : il ne fait que refléter les résultats des autres communes du département et même de France.

Nous serons appelés aux urnes l'année prochaine pour les élections départementales (les 22 et 29 mars) et plus tard pour les régionales. Pour le moment, je n'ai pas de précision à vous apporter sachant que cela peut encore changer. Il est aussi question de regroupement d'intercommunalités : qu'en sera-t-il exactement ? Souhaitons que tout cela se décante rapidement.

À ce stade, une réflexion me vient à l'esprit : à l'heure où le gouvernement envisage et va procéder à une baisse des dotations de l'État, ne faudrait-il pas que les petites communes se regroupent afin de diminuer les frais de fonctionnement tout en restant bien sûr au sein de l'intercom. Pourquoi ne pas, par exemple, regrouper les communes de Canchy, Longueville et Deux-Jumeaux à notre commune ? La création de ce qu'on appelle « une commune nouvelle » ne pourrait qu'apporter un nouveau souffle à ces petites entités qui ont du mal à subsister seules. Bien entendu, il y aurait toujours un maire et des représentants communaux, mais la gestion serait alors centralisée sur un seul pôle et sans aucun doute plus rentable pour tous par une simple fusion administrative.

Des regroupements de communes ont été réalisés ailleurs et ça marche. Il nous appartient d'y réfléchir tous ensemble dans le respect de la démocratie et de voir si cela peut se concrétiser.

Abordons maintenant un autre point : la commémoration du 70^e anniversaire du débarquement a été une activité importante pour notre commune cette année. Nous avons mis un point d'honneur à accueillir les vétérans de la meilleure façon. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à la réussite de cet évènement national.

Le travail de la municipalité ne se limite pas à l'organisation de fêtes et de cérémonies qui nous ont pris beaucoup de temps et d'énergie cette année. La gestion des tâches courantes journalières, les études et réalisations des différents travaux d'entretien, d'amélioration, de rénovation ne se sont pas arrêtées pour autant. Un article dans cette publication est consacré aux travaux effectués (eau et électricité) cette année dans la commune ainsi que ceux que nous envisageons de faire dans les mois à venir si cela est possible financièrement.

Depuis le début de l'année, nous disposons d'une mairie rénovée, bien appréciée par ceux qui y travaillent mais aussi par les usagers de l'agence postale ou de la mairie. Présent pratiquement tous les matins en semaine, je vois bien que l'activité y est intense et variée. Il y a eu jusqu'à 23 personnes un matin à la poste. Le fait de garder le bureau postal était bien une nécessité. Je me félicite aussi pour l'accueil qui vous est réservé par les secrétaires qui ne s'arrête pas au travail de secrétariat, mais peut aller plus loin si cela s'avère nécessaire, je pense en particulier à l'aide apportée aux personnes d'un certain âge pour remplir des documents ou les conseiller.

J'aimerais partager beaucoup d'autres choses avec vous mais il faut savoir se limiter. L'exercice de maire est à la fois passionnant, exigeant, pas toujours facile certes : fait-on les bons choix ? Répondt-on aux attentes des habitants ? Il reste que le fait de travailler en équipe est primordial et aide à prendre les décisions que l'on pense être les plus appropriées.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cette édition de notre « Petit Cambais », le site internet mis en place apportera les informations au gré du temps. Je sais que je peux compter sur l'ensemble de la municipalité (secrétaires, agents techniques, conseillers et adjoints) pour m'aider à vous faciliter la vie de tous les jours et je tiens à les remercier pour leur implication.

Bonne lecture à vous tous.

Votre Maire

Bernard LENICE

LE TROMBINOSCOPE DE NOS ÉLUS



Maire Bernard LENICE



1^{er} Adjoint

Roland

ANQUETIL



2^{er} Adjoint
Yves
GUILLEMAIN



3^{er} Adjoint Jean-Pierre ONUFRYK



Conseiller

Yannick

PERROT



Conseiller

Gérard

DUMAY



Conseiller
Pierre
ROUSSEL



Conseillère e ALIX



Conseillère Gaëlle ROMANOFF



Conseillère Cécile JOUAN



Conseiller
Sébastien
LIGNER



Conseiller
William
PERRON



Conseillère

Marie-Pierre

MARIE



Conseiller

Jean-Louis

LE CANU



Conseillère Sylvie BRION

COMMISSION COMMUNALE

Commission finances

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Yves GUILLEMAIN
Jean-Pierre ONUFRYK
Mireille ALIX
Gaëlle ROMANOFF

Cécile JOUAN

<u>Commission information et</u> communication

Bernard LENICE Yves GUILLEMAIN Jean-Pierre ONUFRYK **Yannick PERROT** Gaëlle ROMANOFF Marie-Pierre MARIE

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

élus par le Conseil Municipal Bernard LENICE Gaëlle ROMANOFF Marie-Pierre MARIE Sylvie BRION

Membres nommés par le Maire

Simone CANUET
Marcel VINCENT
Catherine RENOUF
Jacques GIBERT

<u>Commission travaux, voirie et</u> sécurité

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Yves GUILLEMAIN
Yannick PERROT
Sébastien LIGNER

Jean-Louis LE CANU

Commission environnement, culture et aménagement

Bernard LENICE
Roland ANQUETIL
Mireille ALIX
William PERRON
Jean-Louis LE CANU
Sylvie BRION

Jean-Pierre ONUFRYK Roland ANQUETIL

SIRTOM

SDEC Energie et du SIGAZ Pierre ROUSSEL Sébastien LIGNER

Syndicat Omaha Beach Bernard LENICE Yves GUILLEMAIN

CNAS
Bernard LENICE
Stéphanie GORON rédacteur

Parc du Marais Gérard DUMAY titulaire William PERRON suppléant **Commission marais**

Bernard LENICE

Roland ANQUETIL
Gérard DUMAY
Pierre ROUSSEL
Mireille ALIX
William PERRON
Jean-Louis LE CANU

<u>Commission extra communale :</u> <u>Patrimoine, histoire et mémoire</u>

Bernard LENICE Yannick PERROT **Gérard DUMAY** Pierre ROUSSEL Christine PARIS Aline RENAULT

ADTLB

Yannick PERROT titulaire Gérard DUMAY suppléant

ADMR

Gaëlle ROMANOFF titulaire Sylvie BRION suppléante

Correspondant défense Pierre ROUSSEL

Syndicat du Collège d'Isigny Sur Mer William PERRON titulaire Gaëlle ROMANOFF suppléante

Natura 2000 Gérard DUMAY titulaire

8 juin 1944

Au petit matin le 8 juin 1944, des habitants de La Cambe aperçoivent, en haut du bourg, deux colonnes de soldats encadrant un char : amis ou ennemis ? Un des habitants va s'informer : plus de doute, c'est la libération du village. Les soldats du 175^e RI de la 29 Division US et du 747^e bataillon de Chars qui lui est rattaché avancent et se voient offrir par la population lait, cidre, calva... Mais la joie est de courte durée, filant sur la N13 direction Isigny-sur-Mer, ils sont pris pour cible par une attaque aérienne (1), les morts et les blessés jonchent la rue, une maison du bas du bourg va servir, dans l'urgence, d'infirmerie et de salle d'opération.

4 juin 2014, ils reviennent...

Depuis la veille, l'effervescence est à son comble à la mairie : employés communaux, conseillers, amis bénévoles tous unis pour accueillir avec un maximum d'organisation, de respect et de fête les vétérans américains de la 29^e Division US et les autres vétérans anglais, australiens venus se joindre à leurs camarades



Le mercredi, en début d'après midi, la place de l'église est prise d'assaut par les habitants de La Cambe venus en masse accueillir les vétérans. Les enfants des écoles agitant des drapeaux américains et leurs enseignants sont en bonne place : les vétérans se sont battus pour la liberté des générations futures. Ce 4 juin à La Cambe des jeunes de tous âges sont présents et leur présence donne un sens plus fort à l'hommage que nous leur rendons.

Drapeaux, banderoles et fleurs décorent le cœur de la commune. Cette journée a été préparée de longue date par la mairie, les habitants et M. Mickaël Yannaghas officiellement chargé d'accueillir le groupe de la 29^e Division américaine à Saint-Lô, leur base, pour ce séjour mémorable de 2014.

Ils étaient déjà venus pour le 65^e anniversaire du débarquement, ils avaient fort apprécié l'accueil des habitants de La Cambe, ils voulaient revenir et c'est avec une énorme joie que nous avons appris leur décision. Un grand merci à Mickaël Yannaghas d'avoir été ce lien si précieux et apprécié entre le groupe de la 29^e et la commune.



M. Mickaël YANNAGHAS et le Général WHITTINGTON

Après quelques heures d'attente, vite oubliées, le bus amenant le groupe de la 29^e arrive : chaque vétéran est accompagné par un jeune militaire américain. Un groupe de 5 militaires portant les drapeaux ouvrent le défilé des vétérans sous les applaudissements du public. Le maire, M. Lenice, prononce un bref discours et la plaque est dévoilée par Steven MELNIKOFF et Joseph STEI-MEL, du 175^e RI présents le 8 juin 1944 ; 2 enfants de La Cambe les accompagnent.





Après la prière et la bénédiction par le Père Daniel Lefrançois, les deux vétérans, le Général Whittington, le maire et 2 enfants déposent de belles gerbes. Puis les sonneries aux morts américaine et française résonnent dans l'émotion générale, s'en suivent les deux hymnes par l'orchestre de la 29^e.

M. Lenice invite ensuite tout le monde à suivre le défilé qui remonte jusqu'à la salle des fêtes, la cérémonie continue...

Là, les vétérans, installés devant le podium, reçoivent des mains des enfants les cadeaux offerts par la commune: set de table (avec photos de 1944 et la photo des enfants des écoles), un flacon empli de sable d'Omaha et une boîte de biscuits, chacun aux couleurs du D-DAY, des cadeaux offerts par des habitants sont également distribués. Après les discours en français et en anglais, c'est la joyeuse cohue, les clic clac des photos souvenirs, les belles rencontres entre ces vétérans que nous chérissons tant et les personnes présentes, jeunes, moins jeunes, parfois venues de loin pour cet hommage si émouvant et qui restera dans nos mémoires de cam-

John TRZASKOS, 115^e Régiment d'Infanterie, 29^e Div. US En juin 44, j'avais ton âge : paroles données, paroles cueillies

Chronique de La Cambe durant les années de guerre racontée par ses babilants

réface de cilies remais

Arden EARLL, Easy Green Omaha, 116^e Régiment d'Infanterie, 29^e

9

Harold BAUMGARTEN

Cie B, 116^e Régiment d'Infanterie 29^e DIv.US

bais.

(1) Voir le livre « En juin 44, j'avais ton âge : paroles données, paroles cueillies » réédité cette année par la commune pour la troisième fois. En vente à la mairie 15€

Les vétérans présents ce mercredi 4 juin 2014 à La Cambe :

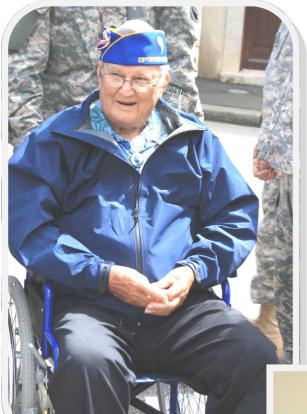
Eric RACKHAM, Royal Army Service Corps

Leslie DOBINSON, 2th Tactical Air Force R.A.F (rattaché à la 29^e)

Joan COOK, Women's Auxiliary Air Force
Edward TIERNEY 314^e groupe de transport aérien US
Jean Tierney 806^e escadron médical d'évacuation aérienne
(806th Squadron Flight Nurse) US.



Steven MELNIKOFF, 175e Régiment d'Infanterie, 29e Division US (qui a libéré La Cambe)





Donald MC CARTHY, Easy Green Omaha, 116^e Régiment d'Infanterie 29^e Div. US

Joseph STEIMEL, 175^e Régiment d'Infanterie, 29^e Division US (qui a libéré La Cambe)



Morley PIPER, 115^e Régiment d'Infanterie, 29^e Div. US





Cérémonie aux monuments aux Morts et au Cimetière allemand le 8 juin 2014 avec Mme Suzanne WASUM-RAINER Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France

















BAL DE LA LIBERATION DAL DE LA LIBERATION



Le 7 juin dernier, la Mairie a souhaité s'associer avec le comité des fêtes de la commune pour offrir à la population à l'occasion du 70^è anniversaire du débarquement, un bal populaire animé par notre musicien local Jean-Louis LE CANU. Pour une première, ce fut une réussite.

Le Maire d'Oberarnbach, Arnaud ECKEL et son adjoint, ville avec laquelle nous sommes jumelés nous ont fait l'honneur de leur présence.

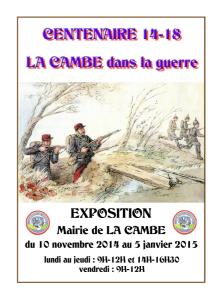








CENTENAIRE 1914-1918



Exposition « LA CAMBE dans la guerre » dans les locaux de la Mairie du 10 Novembre 2014 au 5 Janvier 2015, aux heures d'ouverture habituelles.

Nous remercions vivement les habitants de La Cambe ainsi que l'A.M.P.R.E. et les éditions OREP qui ont eu l'amabilité de fournir des documents, ainsi que les personnes ayant collaboré à la réalisation de cette exposition, en particulier les secrétaires de mairie qui ont toujours répondu avec beaucoup de courtoisie et d'empressement à toutes les sollicitations dont elles ont été l'objet.

1914 : Le 29 Juin 1914, l'archiduc d'Autriche François Ferdinand, neveu et héritier du vieil Empereur François Joseph est assassiné à Sarajevo par Princip un Serbe de Bosnie .

Très rapidement, le « jeu des alliances » précipite l'Europe puis le Monde dans la guerre.

Les hommes en âge de partir (20 ans), sont immédiatement mobilisés ; les Cambais reçoivent l'ordre de se rendre à Caen, puis partent très vite pour une guerre qu'on leur annonce comme courte...

Ils vont être de toutes les grandes offensives ; on les retrouve en Belgique lors de la retraite française (quatre Cambais sont tués à la bataille dite de Charleroi), et ils se battent sur la Marne, empêchant les Allemands de s'emparer de Paris (cinq Cambais perdent la vie).

Nous sommes alors dans la guerre de « movement » qui pousse à l'offensive à outrance. Nos hommes ont un équipement mal adapté (lourd paquetage, uniforme voyant, pas de casque digne de ce nom, etc.), les charges contre l'ennemi sont très souvent plus héroïques qu'utiles (22 Août 1914 : 27 000 morts).

Les réservistes partent au front car le manque d'hommes se fait déjà sentir.

Fin 1914, nos « bonhommes » ou « bounhommes » comme ils s'appellent entre eux, et non «poilus» (mot inventé par les journalistes de l'époque), commencent à creuser des tranchées de façon très souvent empirique (au début), et cherchent à se protéger des obus, des grenades, des tireurs allemands, de la boue ; le tout dans un environnement dévasté et dans des paysages agricoles qui ne sont plus que trous d'obus ; leur cœur d'agriculteur se désole de cette situation.

Mais ils ne sont qu'au début d'un conflit qui va durer plus longtemps que prévu.



Mardi 18 novembre, l'exposition commémorant le début de la guerre 1914-1918 a reçu la visite des classes de notre école. M. Gondolf était accompagné de Mmes Allain et Vimard

Les enfants se sont montrés curieux et attentifs aux explications qui leur étaient données, et ont posé de nombreuses questions. Ils avaient été remarquablement préparés par leurs enseignants.

La presse locale s'est également associée à cette visite et a pris des photos. Nous nous félicitons de l'implication de tous pour que ce devoir de mémoire se perpétue le plus longtemps possible et nous nous y emploierons.

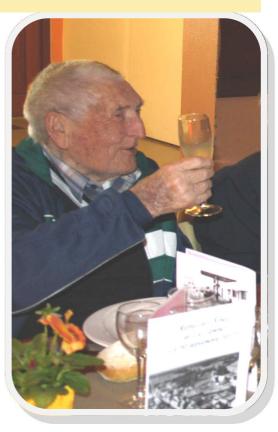




Monsieur Lucien Rigault est décédé le 11 novembre à Bayeux. La famille a souhaité que son inhumation se fasse dans la plus stricte intimité.

Nous avons respecté cette volonté mais, étant donné le personnage qu'il était et ce qu'il avait fait en particulier pour les jeunes Cambais, nous souhaitions vous en faire part ici, dans notre bulletin communal.

Né en 1925 et Grandcopais d'origine, il arrive à La Cambe en 1950 où il exerce le métier de coiffeur et fonde le premier « Club de foot » de la commune en 1960. Il en devient le président en 1961. En 1994, il reçoit la médaille de la ligue de football et est décoré de la médaille d'argent de la Fédération de football en 2000 par Aimé Jaquet (sélectionneur de la fameuse équipe de France championne du monde en 1998).



Il était fier de cette médaille reçue en présence de Claude Simonet (Président de la Fédération Française) et de Jean-Pierre Escalette (Président de la Fédération du Calvados).

La mairie de La Cambe lui rend les honneurs en baptisant le stade qu'il avait souhaité pour les jeunes, le 1^{er} février 2009 à son nom. Beaucoup d'anciens footballeurs du club et bien entendu les plus jeunes se sont retrouvés autour de Lucien ce jour-là pour lui témoigner leur affection.



Lucien a pu ainsi emporter avec lui les souvenirs liés à ce sport pour lequel il avait beaucoup donné. Comme d'autres avant lui, Lucien a apporté sa pierre à notre histoire communale, les apprentis footballeurs qui courent et tapent dans le ballon sur le « stade Lucien Rigault », lui doivent beaucoup.

Au revoir Lucien...





État cívil 2014

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents



Estheban LAURENT né le 1 avril 6458, domicilié « Rues des Ecoles »

Yanis FÉRON né le 9 mai 6458, domicilié « La Blanche »

Zoé DUCHEMIN née le 74 mai 6458, domiciliée « Les Vignets »

Nolhan BEAUMEL né le 69 novembre 6458, domiciliée « Lotissement La Forge »

Mariage Félicitations aux heureux mariés

1^{er} mariage dans la nouvelle salle de conseil

Morgan LAMARE et Xavier MONTIGNY mariés le 27 septembre 2014



Décès

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine

Gilbert LECUYER décédé le 64 février 6458

Robert AMPE décédé le 69 février 6458

Hervé TARIN décédé le 55 mars 6458

Ludovic ROGER décédé le 55 juin 6458

Jean-Jacques JEANNE décédé le 50 a oût 6458

Lucien RIGAULT décédé le 55 novembre 6458



Mémento

SAPEURS POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
SAMU - URGENCES MEDICALES	15
SIAD (soins infirmiers à domicile)	02 31 21 57 74
ADMR Trévières	02 31 22 47 61
ADMR (Portage de repas)	02 31 22 22 31
Dr ONUFRYK et COMMELIN	02 31 22 71 10
PHARMACIE LA CAMBE	02 31 22 72 79

ADMINISTRATION

TRÉSOR PUBLIC ISIGNY-SUR-MER
02 31 22 03 46
ISIGNY GRANDCAMP INTERCOM
02 31 51 62 42
AGENCE POSTALE LA CAMBE
02 31 10 06 45
SOUS PRÉFECTURE DE BAYEUX
02 31 51 40 50

INFIRMIERS (ÈRES)

ISIGNY SUR MER

Me HAUTEFORT-TURPIN,
M. NAULEAU
02 31 22 10 36
Mmes LEBOURG, COLIN et
PHILIBIEN
02 31 22 09 14

GRANDCAMP MAISY

Mme GUILLARD Laëtitia
02 31 22 67 70
Mme LECOURTOIS Aurélie
02 31 22 39 70
Mme JOLY Sabine
02 31 51 94 50

SAUR (service des eaux)

Service abonné: 02 14 37 40 00

N° URGENCE FUITE : **02 14 37 40 09**

GÎTES et CHAMBRES D'HÔTES

Philippe et Catherine DESPREZ : Route des Vignets	02.31.22.74.02
Régine LEDEVIN : Savigny	02.31.21.12.33
Pascal BRIERE : Le Marais	02.31.21.96.37
Claudine DESOUBEAUX : Ferme de la Vallée	02.31.22.15.46
Myriam LEGRAIN : La Vieille Place	02.31.78.63.56
Jean-Louis LE CANU : Lieu Besnard	02.31.22.72.84
Claudine et Bernard KARGER: 43 Rue Principale	02.31.22.70.66
Patricia KIEFFER et Laurent GAUDIN : Lieu Besnard	02.31.51.07.52
Nigel WEAWER: Les Tisserands, 6 Rue de Thoville	02.31.22.27.30
Stéphanie TOQUET : Carrefour Got	02.31.21.39.15
Sébastien HAMEL : Carrefour Got	06.61.40.40.27

Camping « Les Pommiers »

Joëlle LAPERRUQUE : Les Vignets 02 31 22 74 92



Informations mairie



A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans)

L'allongement de cinq ans concerne les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité sécurisée pour les personnes mineures.

Comment obtenir une carte d'identité?

Pièces à fournir pour toute demande :

Livret de Famille, 1 extrait d'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance), 2 photos récentes (normes en vigueur), 1 justificatif de domicile (facture EDF, SAUR...), ancienne carte, empreinte digitale prise en mairie et copie carte d'identité des parents pour les mineurs

En cas de perte ou de vol:

Déclaration de perte ou de vol (faite à la Mairie ou Gendarmerie) et un timbre fiscal de 25€.

Comment obtenir un passeport?



S'adresser à la mairie de Trévières

Place Charles Delangle 14710 TRÉVIÈRES 02 31 22 50 44 lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h00 mercredi 9h00-12h00

Sans rendez-vous

Pièces à fournir pour toute demande :

Livret de famille, 1 extrait d'acte de naissance (à demander à la Mairie du lieu de naissance), 1 photo récente (norme en vigueur), 1 justificatif de domicile (facture EDF, SAUR...), 1 carte d'identité en cours de validité, Ancien passeport et les timbres fiscaux :

- 86 € personnes majeures
- 42 € pour + de 15 ans
- 17 € pour mineurs de 15 ans

Inscription sur les listes électorales



Pour pouvoir voter, il est nécessaire de se faire inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre.

Vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Carte grise

Imprimé demande d'immatricution

Carte grise (si changement d'adresse) s'adresser à la Sous-préfecture de Bayeux

Ou Préfecture de Caen

Justificatif de domicile de - de 6 mois (EDF, avis d'imposition...)

Carte d'identité recto-verso

Contrôle technique

Titre payant



EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Personnes nées en France : s'adresser

Casier judiciaire 107 Rue de Landreau 44070 NANTES

Personnes nées à l'étranger : s'adresser

Service central du casier judiciaire

23 Allée d'Orléans

44035 NANTES CEDEX

Cette demande peut être effectuée par internet https://.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20

DEMANDE D'ACTE D'ETAT CIVIL

Extrait d'acte de naissance :

S'adresser à la mairie du lieu de naissance, en indiquant la date de naissance, nom et prénoms.

Extrait d'acte de mariage :

S'adresser à la mairie du lieu de mariage, en indiquant la date de mariage, nom et prénoms du conjoint.

Extrait d'acte de décès :

S'adresser à la mairie du lieu de décès, en indiquant la date de décès, nom et prénoms du défunt.

Pour toute demande, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.



Calendrier 2015

Mercredi, tous les 15 jours à partir du 11 mars 2015

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembr
1 J	1 D	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
8 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
3 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
0 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
1 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
2 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
3 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
4 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
5 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
6 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
7 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
8 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
9 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
M O	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
1 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
2 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
3 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
4 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
5 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
6 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
7 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
B M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
9 J		29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
0 V		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
1 8		31 M		31 D		31 V	31 L		31 S		31 J

Collecte de déchets verts

Collecte des branches

via icaiendrier.ir

BIEN VIVRE A LA CAMBE



BRUIT (Engins motorisés)

Merci de bien vouloir respecter les horaires pour l'utilisation d'engins bruyants tels que tondeuses thermiques, tronçonneuses, motoculteurs... à savoir :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00 Arrêté Préfectoral du 21 novembre 2008

RESPECTONS NOTRE COMMUNE



Ramassez les déjections de votre chien

Les déjections canines représentent une pollution, ne pas les ramasser est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à **35 euros.**

LES HORAIRES HIVER DU RESEAU DECHETTERIES

HORAIRES HIVER	LUI	NDI	MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Du 1er octobre au 31 mars	Matin	Après- midi	Matin	Après- midi	Matin	Après- midi	Matin	Après- Midi	Matin	Après- midi	Matin	Après- midi
Bretteville l'Orgueilleuse rd 83 Le Bas des Près		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Creully ZI d'activité Sud		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Courseulles s/Mer ZI Est Route de Reviers		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Esquay sur Seulles RD 126 SEA		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Port en Bessin ZI rue des Albatros	9h/12h	14h/17h	10h/12h		9h/12h	14h/17h			10h/12h	14h/17h	9h/12h	14h/17h
Fontenay le Pesnel 5 route de Cristot		14h/17h			9h/12h	14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Le Molay Littry ZA Rue Denis Papin		14h/17h			9h/12h	14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Ecrammeville RD 124 Les Cotils		14h/17h				14h/17h					9h/12h	14h/17h
Grandcamp Maisy Parc d'activités		14h/17h			9h/12h	14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Vaucelles ZA Route de Cherbourg		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h
Isigny sur Mer RD 5 route de Littry		14h/17h		14h/17h		14h/17h				14h/17h	9h/12h	14h/17h
Mesnil clinchamps La Lande		14h/17h			9h/12h	14h/17h		14h/17h		14h/17h	9h/12h	14h/17h

LES HORAIRES ETE DU RESEAU DECHETTERIES

HORAIRES ETE	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
Du 1er avril au 31 septembre	Matin	Après- midi	Matin	Après- midi	Matin	Après- midi	Matin	Après- Midi	Matin	Après- midi	Matin	Après- midi
Bretteville l'Orgueilleuse rd 83 Le Bas des Près		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Creully ZI d'activité Sud		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Courseulles S/Mer ZI Est Route de Reviers		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Esquay sur Seulles RD 126 SEA		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Port en Bessin ZI rue des Albatros	9h/12h	14h/18h	10h/12h		9h/12h	14h/18h			10h/12h	14h/18h	9h/12h	14h/18h
Fontenay le Pesnel 5 route de Cristot		14h/18h			9h/12h	14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Le Molay Littry ZA Rue Denis Papin		14h/18h			9h/12h	14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Ecrammeville RD 124 Les Cotils		14h/18h				14h/18h					9h/12h	14h/18h
Grandcamp Maisy Parc d'activités		14h/18h			9h/12h	14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Vaucelles ZA Route de Cherbourg		14h/18h		14h/17h	9h/12h	14h/18h		14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h
Isigny sur Mer RD 5 route de Littry		14h/18h		14h/17h		14h/18h				14h/18h	9h/12h	14h/18h
Mesnil clinchamps La Lande		14h/18h			9h/12h	14h/18h	9h/12h	14h/18h		14h/18h	9h/12h	14h/18h



Les déchets acceptés



(AG)







GRAVATS

METAUX

CARTONS

DECHETS VERTS

BOIS











TOUT VENANT

HUILE DE VIDANGE

HUILE DE FRITURE

PILES

BATTERIES







CARTOUCHE



Tous les déchets n'appartenant pas à la catégorie « acceptés » , seront refusés.



L'amiante lié est accepté sur rendez vous sur les déchèteries de Creully, Isigny sur Mer, Vaucelles et de Maisoncelles Pelvey.

Merci : De respecter les instructions du gardien et le tri effectué sur la décheterie De conserver la propreté du site De respecter les horaires (se renseigner sur le site internet ou auprès du secrétariat)









Guide du tri ... tu tries, je recycle, nous valorisons











Renseignements:

SEROC au 02 31 51 69 60 www.seroc-bayeux.fr





LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Qui ? → À la maine du domicile, ou pour certaines communes,
par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour yous enregistrer et permettre votre convocation

urquoi? Pour yous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soums au contrôle de l'autorité publique.



QUI ? Garçons et filles de nationalité française.

Où ? À la mairie de ton domicile

QUAND? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

POURQUOI ? Pour être inscrit sur les listes électorales.

Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc....)

CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE CAEN

Pour plus de renseignements, contacter le 02.31.38.47.50

Par courrier électronique csn-caen.sec.fct@intradef.gouv.fr

VOUS ETES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU 112

OPPOSTION BANCAIRE: 0 892 705 705 OPPOSTION CHEQUIER: 0 892 68 32 08 BLOCAGE TELEPHONES PORTABLES:

SFR: 10:23 Orange: 0:800:100:740 Bouygues Telecom: 0:800:29:10:00

Free: 32 44







Prévention contre le CAMBRIOLAGE









FRAUDULEUX

ÉMARCHAGE

ED

I L'ÉLAGAGE I

| Allier Sécurité, environnement et qualité de fourniture |



Les consignes de sécurité :

Même sans toucher directement une ligne, l'électrisation est possible en raison du phénomène dit « d'amorçage ».

Il est donc vivement recommandé :

- de ne pas toucher et de ne pas s'approcher d'une ligne à terre,
- de ne jamais toucher un arbre ni une branche en contact ou très proche d'une ligne,
- d'envoyer une déclaration de travaux avant toute intervention d'élagage à proximité d'une ligne, par fax au 02 31 30 31 58 ou par courrier au moins 10 jours avant le début des travaux :

ERDF – Service Déclaration de travaux 8/10 Promenade du Fort – BP 163 14010 CAEN Cedex

www.protys.fr ou www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Si vous repérez une situation dangereuse, contactez immédiatement le service dépannage d'ERDF au

09 726 750 14

(24h/24, 7j/7, Appel gratuit)

I LE DÉMARCHAGE FRAUDULEUX I

Une enquête sur l'isolation, sur les énergies renouvelables...
Démarchage frauduleux ou non?
ERDE ne fait pas ce type d'enquête et ne mandate pas

ERDF ne fait pas ce type d'enquête et ne mandate pas d'entreprise pour cela.

Pour informer vos administrés, nous vous proposons de diffuser cette plaquette incluant des conseils et des voies de recours.



Pour la recevoir, contactez votre Interlocuteur Privilégié

Contacts

Délégation Territoriale ERDF dans le Calvados

Coordonnées:

8/10 Promenade du Fort BP 163 – 14010 CAEN Cedex Fax: 02 31 30 32 30

DDPP du Calvados (Direction Départementale de la Protection des Populations)

Coordonnées:

6 Boulevard du Général Vanier - CS 95181 14070 CAEN CEDEX 5

Tél: 02 31 24 98 60 Fax: 02 31 24 98 02 Mail: ddpp@calvados.gouv.fr